Rénovation thermique et fonctionnelle avec concertation

ÉCOLE PRIMAIRE DE LA CASCADE **AU BOURGET-DU-LAC**

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Savoie (73)
Commune de 4 966 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

2024 — 2025

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier**
4. **Réception des travaux**

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :
Commune du Bourget-du-Lac

Les autres acteurs :
AMO audit énergétique : Enerbat, Architecture : Coconcept - Céline Renard, bureaux d'étude : TEB, Soraethec, VENATHEC

Le projet en bref :

- Désamiantage des toitures et menuiseries
- Isolation par l'extérieur (polystyrène et fibre de bois)
- Remplacement des menuiseries
- Protections solaires et stores tamisant
- Relamping

Les points forts :
#rénovation thermique et fonctionnelle #concertation #photovoltaïque

1978	524 M²	87	42 %	707 K€
Année de construction du bâtiment	Surface rénovée du bâtiment	Élèves au sein de l'école	Economie d'énergie visée	Montant total prévisionnel de l'opération

NICOLAS MERCAT

Maire du Bourget-du-Lac

Pourquoi avoir entrepris la rénovation de l'école de la Cascade ?
La rénovation de l'école de la Cascade s'inscrit dans un projet bien plus vaste que la simple mise aux normes énergétiques. Elle fait partie d'une réflexion globale sur la restructuration du centre du village. L'école avait vieilli et présentait des problèmes énergétiques importants, comme une surconsommation en hiver et des surchauffes estivales, en particulier à cause des grandes fenêtres.

Comment s'est déroulé le processus de concertation ?
Nous avons organisé une concertation active avec tous les habitants du village. Des scénarios d'aménagement ont été discutés directement dans la cour de l'école, à travers des débats mouvants où chacun pouvait voter et s'exprimer sur les options proposées. Cette démarche a permis de définir collectivement un projet en adéquation avec les attentes locales. La concertation a aussi permis de mobiliser un fort soutien local et de renforcer la cohésion autour de ce projet.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres collectivités souhaitant rénover leurs écoles ?
Il est crucial de bien planifier les financements. Nous avons bénéficié de subventions grâce au Fonds Vert, au soutien du département et de notre agglomération Grand Lac. Ces aides financières ont été déterminantes pour concrétiser ce projet ambitieux. Enfin, associer tous les acteurs, locaux et techniques, garantit un travail efficace.

La bonne idée

Adopter une vision globale. Une école est un lieu de vie qui structure une commune. Il est essentiel d'intégrer les travaux dans un projet plus vaste de revitalisation locale.

Et demain ?

La prochaine étape va être de désimperméabiliser et de végétaliser la cour. Une partie de la cour pourra être utilisée hors temps scolaire, pour tous les habitants du village. L'école deviendra ainsi un lieu multifonctionnel.

Plan **de financement**

Le montant du projet s'élève à 707 000€. Il est financé par 237 780€ de subventions (111 780€ du Fonds Vert, 81 000€ du Département, 37 000€ de l'Agglomération Grand Lac et 8 000€ de CEE). Le reste à charge représente environ 469 220€.

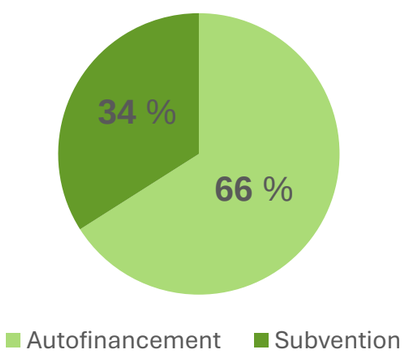

Edu**Radar**
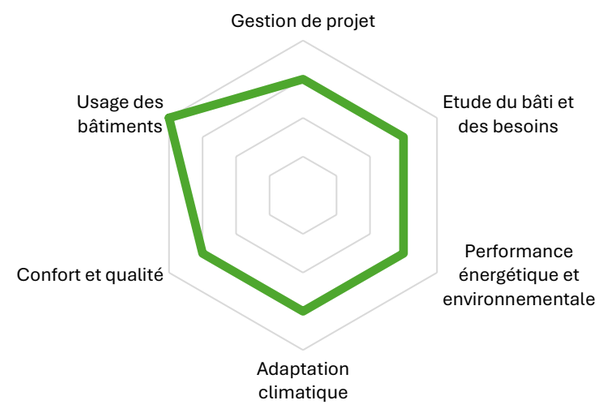
L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.